04 | B | 303

- 8 AOUT 2019

B 12668

Able
SAS au capital de 500.000 euros
Siège social : 7 rue du Thal
67210 Obernai
429 232 648 RCS Saverne

Proposition d'affectation du résultat
Exercice clos le 31 décembre 2018

Troisième décision - Affectation du résultat

Sur proposition du Président, les associés décident de procéder à l'affectation de résultat suivante :

Origine

Résultat de l'exercice : bénéfice de	479.696 euros

Affectation

- à la réserve légale	23.985 euros	
- aux réserves ordinaires	255.711 euros	
- à titre de dividende	200.000 euros	
Totaux	479.696 euros	479.696 euros

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 16 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 28 juin 2019.

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est assujetti à l'imposition forfaitaire unique au taux global de 30%, sauf si elles optent à l'imposition de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce dernier cas, l'intégralité du montant ainsi distribué sera éligible à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

Les associés prennent acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

	Dividende Global Distribué	**Dividende par Action**	**Revenus distribués éligibles à** l'abattement	**Revenus distribués non- éligibles à** l'abattement
2017	200.000	80	200.000	Sans objet
2016	250.000	100	250.000	Sans objet
2015	250.000	100	250.000	Sans objet

Adoption

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par décisions des associés du 28 juin 2019.

Le Président
Pour la société New Forrest

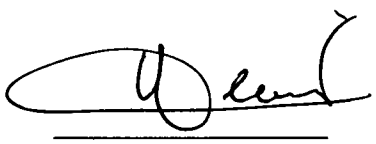

Monsieur Eric Heisser

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

ABLE SAS
Société par Actions Simplifiée
au capital de 500.000 €

7 rue du Thal
67210 OBERNAI

Exercice clos le 31 décembre 2018

Grant Thornton
SA d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Paris B 632 013 843
5 Place du Corbeau
67000 STRASBOURG

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Société ABLE SAS

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société ABLE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant

d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Strasbourg, le 13 juin 2019

Le commissaire aux comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

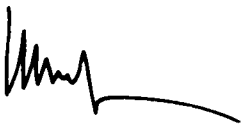

Christophe Guyot
Associé

edi-tdfc

① **BILAN – ACTIF**

DGFiP N° 2050

Désignation de l'entreprise : SAS ABLE — Durée de l'exercice (exprimée en nombre de mois) : 12

Adresse de l'entreprise : 7 rue du Thal 67210 OBERNAI — Durée de l'exercice précédent : 12

Numéro SIRET : 4 2 9 2 3 2 6 4 8 0 0 0 4 9 — Numéro [ ]

Exercice N clos le : 31 12 2018

			Brut		Amortissements provisions	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
	Frais d'établissement	AB		AC		
	Frais de développement	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	80234	AG	74386	5848
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	110887	AS	81169	29717
	Autres immobilisations corporelles	AT	343264	AU	210226	133038
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
	Participations valuées selon la mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres immobilisations	BD	15	BF		15
	Prêts	BE		BG		
	Autres immobilisations financières	BH	250365	BI		250365
	TOTAL (II)	BJ	784766	BK	365782	418984
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	2440338	BU	35461	2404877
	Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
	Clients et comptes rattachés (3)	BX	2260995	BY	20483	2240512
	Autres créances (3)	BZ	1059081	CA		1059081
	Capital souscrit non appelé	CB		CC		
	Valeurs mobilières de placement	CD		CE		
	Disponibilités	CF	529745	CG		529745
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	20549	CI		20549
	TOTAL (III)	CJ	6310710	CK	55944	6254766
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	7095477	TA	421726	6673750

Renvois	CP	250365	Total des renvois	CR	
Sociétés			Créances		

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

edi-tdfc

② **BILAN — PASSIF** avant répartition

DGFiP N° 2051

Désignation de l'entreprise : SAS ABLE — Néant : ☐

Exercice N : 31122018

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (dont versé : 500000)		DA	500000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		DB	
	Écarts de réévaluation (dont écart d'équivalence)	EK	DC	
	Réserve légale		DD	10000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (dont réserve spéciale des plus-values à long terme :)	BI	DI	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants :)	EJ	DG	1877607
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	479696
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées		DK	
	TOTAL (I)		DL	2867303
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (3)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts auprès des établissements de crédit (1)		DU	2314892
	Emprunts et dettes financières diverses (dont emprunts participatifs :)	EI	DV	1258
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	887602
	Dettes fiscales et sociales		DY	573471
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	29221
	Instruments de trésorerie (2)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	3806447
	Écarts de conversion passif	**(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	6673750
RENVOIS	1 Dont à plus d'un an (a)		EB	
	2 Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (CBI)		EC	
	2 Dont emprunts participatifs (CBI)		ED	
	2 Dont intérêts courus (CBI)		EE	
	3 Dont à plus d'un an (a) : des dettes figurant aux postes DU et DV		EF	
	4 Dettes privilégiées par nantissement, hypothèques ou assimilés		EG	3312289
	5 Dettes représentatives de titres empruntés		EH	257823

(1) Y compris les soldes créditeurs de banques, CCP et CNP. (2) Montant inscrit à l'actif du bilan.

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

edi-tdfc

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2052

Désignation de l'entreprise : SAS ABLE — Néant ☐

		Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA	17893203	FB	2004510	FC	19897714
	Production vendue : biens	FD		FE		FF	
	Production vendue : services	FG	79034	FH	8629	FI	87664
	Chiffres d'affaires nets	FJ	17972238	FK	2013140	FL	19985378
	Production stockée					FM	
	Production immobilisée					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (2)					FP	60367
	Autres produits (1)					FQ	7996
	Total des produits d'exploitation (I)					FR	20053742
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	14336097
	Variation de stock (marchandises)					FT	-163087
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	
	Autres achats et charges externes (3)					FW	3608280
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	59539
	Salaires et traitements					FY	861027
	Charges sociales (4)					FZ	424926
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations : dotations aux amortissements					GA	71437
	Sur immobilisations : dotations aux provisions					GB	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	45357
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (5)					GE	1119
	Total des charges d'exploitation (II)					GF	19244697
1 RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	809044
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	De participations (6)					GJ	
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (6)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (6)					GL	8500
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	8500
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux provisions et aux dépréciations					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (7)					GR	145845
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	145845
2 RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	-137345
3 RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	671699

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

edi-tdfc

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053

Désignation de l'entreprise : SAS ABLE — Néant : ☐

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	De l'exploitation sur opérations de l'exercice	HA	
	De l'exploitation sur opérations antérieures	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion 658	HE	110
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions 687	HG	
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	HH	110
4 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII − VIII)		HI	-110
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices (X)		HK	191893
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	20062242
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	19582546
5 BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits − total des charges)		HN	479696
1 Dont produits non parvenus à l'exercice		HO	
2 Dont produits de locations immobilières		HP	
produits de participation des salariés aux résultats de l'entreprise		HQ	3066
3 Dont charges déductibles : Crédit-bail mobilier		HR	
Crédit-bail immobilier		HS	
4 Dont charges de personnel afférentes aux congés payés et aux primes acquis		HT	969
5 Dont produits concernant les entreprises liées		HU	
6 Dont intérêts concernant les entreprises liées		HV	
7 Dont dotations exceptionnelles (article 39-1-6° du C.G.I.)		HW	
8 Dont amortissements différés (article 39 quinquies D du C.G.I.)		HX	
9 Dont amortissements dérogatoires (article 39 quinquies D du C.G.I.)		HY	
10 Dont montant des charges		HZ	39150
11 Dont produits financiers afférents à des exercices clos		IA	
12 Dont charges financières afférentes à des exercices clos		IB	
13 Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		IC	
14 Dont primes remboursement des obligations : Montant de l'exercice	IX	Cumul des exercices précédents	IY

Détail des produits et charges exceptionnels (à joindre obligatoirement si le cadre 4 "Résultat exceptionnel" est renseigné)

Détail en annexe

Détail des produits et charges financiers (à joindre obligatoirement si le cadre 3 "Résultat financier" est renseigné)

Détail en annexe

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

KPMG

SAS ABLE

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2018

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise
Comptable et de Commissariat
aux Comptes

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1	Evénements principaux	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	2
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	3
2.1	Actif immobilisé	3
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	4
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	5
2.1.3	Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture	6
2.2	Actif circulant	6
2.2.1	État des stocks	6
Méthode de dépréciation utilisée :		6
2.2.2	Stocks /Coût d'emprunt	6
2.2.3	Actif circulant / dépréciations	7
2.2.4	Précisions sur d'autres créances significatives	7
2.2.5	Charges constatées d'avance et écarts de conversion actif	7
2.3	Dépréciations de l'actif	8
2.4	Capitaux propres	8
2.4.1	Capital social	8
2.4.2	Variation des capitaux propres	9
2.5	Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	10
2.6	Compte de résultat	12
2.6.1	Ventilation du chiffre d'affaires	12
2.6.2	Résultat financier	12
2.6.3	Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits	12
3	Informations relatives à la fiscalité	13
3.1	Impôt sur les bénéfices	13
3.1.1	Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)	13
4	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	14
4.1	Engagements financiers donnés et reçus	14
4.1.1	Les engagements de retraites et avantages assimilés	14
5	Informations relatives à l'effectif	16

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Evénements principaux

Les faits significatifs survenus au cours de l'année sont :

- Une augmentation de capital a été effectuée le 28 décembre 2018 par incorporation de réserves. Le capital est passé de 100 000€ à 500 000€.
- Les escomptes obtenus fournisseurs comptabilisés par le passé en produits financiers ont été reclassés en déduction du coût d'achat des marchandises conformément aux recommandations du Plan Comptable Général. Ce retraitement a pour conséquence d'améliorer le résultat d'exploitation de 317 K€.
- La SCI Trinity a consenti un abandon de loyer de 40 000€ HT.
- La Holding New Forrest n'a pas refacturé de redevances de marques au titre de 2018.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

— Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;

Grant Thornton
Societe Anonyme d'Expertise
Comptable et de Commissariat
aux Comptes

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	79 395	840	-	80 235
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst gales, agencts et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	161 080	15 588	65 781	110 887
	Installations générales, agencements, aménagements divers	182 173	-	-	182 173
	Matériel de transport	10 350	-	-	10 350
	Matériel de bureau et mobilier informatique	148 460	2 281	-	150 742
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	502 063	17 870	65 781	454 152
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	15	-	-	15
	Prêts et autres immobilisations financières	170 365	80 000	-	250 365
	TOTAL IV	170 380	80 000	-	250 380
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	751 838	98 710	65 781	784 766

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS

	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
	Frais d'établissement et de développement - TOTAL I	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II	71 264	3 120	-	74 386
	Terrains	-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
Constructions	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, materiel et outillage industriels	116 015	30 935	65 781	81 169
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	64 684	17 250	-	81 934
Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	2 793	2 950	-	5 743
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	105 369	17 180	-	122 549
Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	TOTAL III	288 862	68 315	65 781	291 396
	TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)	360 126	71 435	65 781	365 782

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

2.1.2.1 *Durées d'amortissement*

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 5 ans
Installations générales	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

2.1.3 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Cf. 2.1.2 et 2.1.3

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	71 264	3 123	-	-	-	74 386
Corporelles	288 862	68 315	-	65 781	-	291 396
Financières	-		-		-	-
TOTAL	360 126	71 438	-	65 781	-	365 782

2.2 Actif circulant

2.2.1 État des stocks

Catégorie de stocks appropriés à notre entité	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Marchandises	2 440 339	35 461	*2 404 878*
TOTAL	*2 440 339*	*35 461*	*2 404 878*

Méthode de dépréciation utilisée :
Le stock déprécié correspond à des articles n'ayant pas connu de rotation depuis plus de 2 ans.

2.2.2 Stocks /Coût d'emprunt

Les stocks de produits achetés sont évalués selon la méthode FIFO. Le coût d'achat est minoré du coût moyen des escomptes et des remises de fin d'année, et augmenté des coûts du bureau d'étude.

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

2.2.3 Actif circulant / dépréciations

2.2.3.1 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

2.2.3.2 Tableau des dépréciations de l'actif

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice (c)
Stocks	21 217	35 461	21 217	*35 461*
Créances	10 587	9 896	-	*20 483*
Autres	-	-	-	-
TOTAL	*31 804*	*45 357*	*21 217*	*55 944*

2.2.3.3 Produits à recevoir

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	***33 736***
Autres créances	*8 500*
Avoirs à recevoir	*229 616*
TOTAL	*271 852*

2.2.4 Précisions sur d'autres créances significatives

2.2.5 Charges constatées d'avance et écarts de conversion actif

2.2.5.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance concernent des charges courantes d'exploitation.

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

2.3 Dépréciations de l'actif

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b) A Dépréciations au début de l'exercice	B Augmentations : dotations de l'exercice	C Diminutions : reprises de l'exercice	D Dépréciations à la fin de l'exercice (c)
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
Stocks	21 217	35 461	21 217	
Créances	10 587	9 896	-	*20 483*
Autres	-	-	-	-
TOTAL	*31 804*	*45 357*	*21 217*	*55 944*

2.4 Capitaux propres

2.4.1 Capital social

Les mouvements de l'exercice sont décrits ci-après ;	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	2 500	100 000
Mouvements		
Augmentation de capital par incorporation de réserves	10 000	400 000
Position fin de l'exercice	12 500	500 000

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

2.4.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	100 000	400 000	-	500 000
Réserves, primes et écarts	2 187 154	-	299 546	1 887 607
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	300 454	179 242	-	479 696
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	2 587 607	579 242	299 546	2 867 303

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise
Comptable et de Commissariat
aux Comptes

2.5 Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

	ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		250 365	250 365	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		49 894	49 894	-
	Autres créances clients		2 211 101	2 211 101	-
	Créance representative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	133 394	133 394	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupe et associés		595 667	595 667	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		330 021	330 021	-
	Charges constatées d'avance		20 549	20 549	-
	TOTAL		3 590 992	3 590 992	-

Prêts Accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	257 824	257 824	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	917 069	422 911	494 158	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		887 603	887 603	-	-
Personnel et comptes rattachés		157 577	157 577	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		148 529	148 529	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	36 458	36 458	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	198 804	198 804	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	32 104	32 104	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		1 259	1 259	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		29 222	29 222	-	-
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie		1 140 000	1 140 000	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		3 806 447	3 312 290	494 158	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice	700 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	760 245
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physique à la clôture	1 259

Grant Thornton
Societe Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

2.6 Compte de résultat

2.6.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	17 893 203	2 004 511	19 897 714
Production vendues :			
- Biens			
- Services	79 035	8 629	87 664
Chiffre d'affaires net	17 972 238	2 013 140	19 985 378

2.6.2 Résultat financier

Les produits financiers sont constitués d'intérêts à recevoir pour 8.5K€, les escomptes obtenus ayant été reventilés en 609700.

Les charges financières sont constituées :
- des intérêts pour 52 K€
- des escomptes accordés pour 93K€. Ils correspondent à des véritables escomptes financiers.

2.6.3 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	10 493€ TTC	
Au titre d'autres prestations		
Honoraires totaux	10 493€ TTC	

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

3 Informations relatives à la fiscalité

3.1 Impôt sur les bénéfices

3.1.1 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de notre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 17 788€.
Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel.
Au bilan, il a été imputé en moins du poste IS à payer en Dettes Sociales et Fiscales pour 17 788€.

Ce « produit » correspond au crédit d'impôt qui va être à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société.
Il traduit le droit au CICE acquis par notre entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice

Le CICE a permis notamment de participer au financement en matière :

- D'investissement
- Et d'amélioration du fonds de roulement.

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise
Comptable et de Commissariat
aux Comptes

4 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

4.1 Engagements financiers donnés et reçus

Nature d'engagements	Donnés	Reçus
Avals		
Cautionnements		
Garanties		
Créances cedées non échus		
Garanties d'actif et de passif		
Clauses de retour à meilleure fortune		
Engagements consentis l'égard d'entités liées		
Contre garantie BPI 40% sur emprunt initial	117 133	
Nantissement fonds de commerce emprunt HSBC 350K€	350 000	
Contre garantie BPI 40% sur emprunt	72 683	
Nantissement fonds de commerce emprunt HSBC 400K€	400 000	
Contre garantie BPI 50% sur emprunt	383 588	
Retenue de garantie sur les cessions de creances professionnelles escomptées (Kolb)	150 000	
Dailly Cession de créance (Kolb)	1 482 690	
Engagements assortis de sûretés réelles		
Engagements pris fermes sur titres de capital et non-inscrits au bilan		
Engagements résultant de contrats qualifiés de « portage »		
Engagements consentis de manière conditionnelle		

4.1.1 Les engagements de retraites et avantages assimilés

L'indemnité de départ à la retraite n'est pas d'un montant significatif.

Grant Thornton
Societe Anonyme d'Expertise
Comptable et de Commissariat
aux Comptes

Grant Thornton
Societe Anonyme d'Expertise
Comptable et de Commissariat
aux Comptes

5 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	Personnel salarié
Cadres	*7*
Agents de maîtrise et Techniciens	
Employés	*9*
Ouvriers	
TOTAL	*16*

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise
Comptable et de Commissariat
aux Comptes